

La participation des femmes





L'OCPM : une institution municipale vouée à la consultation publique

Créé en 2002, en vertu de l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal

- **Un tiers neutre et indépendant**
- Une fabrique de consultations publiques
- Un lieu de réflexion sur les bonnes pratiques

Une présidence et des commissaires nommés au 2/3 des voix du conseil municipal, tous soumis à un code d'éthique public

Notre mission

Consulter le public montréalais sur tout projet confié par le conseil municipal ou le comité exécutif

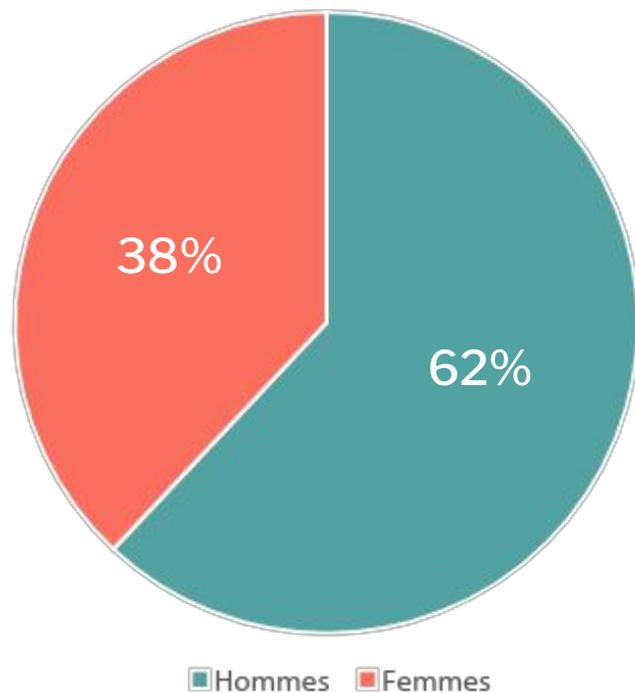
Proposer des règles visant à encadrer les consultations publiques des instances municipales afin d'en assurer la crédibilité, la transparence et l'efficacité

Réfléchir sur les meilleures pratiques



Constats sur la participation des femmes

Selon les données de participation de 2016



On remarque que les femmes prennent moins la parole en public ou en grand groupe.



Gestes simples mais efficaces

Depuis 2017, l'OCPM participe à l'initiative MTElles qui vise la participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie démocratique municipale et communautaire.

- Priorité aux parents et alternance homme/femme pour les périodes de questions
- Halte-garderie gratuite aux séances d'information et de questions
- Utilisation accrue de l'écriture épiciène dans nos communications
- Plus d'activités créatives en petits groupes
- Séance d'audition des opinions en après-midi
- Atteinte de la parité homme/femme chez les commissaires pour une meilleure représentativité des femmes

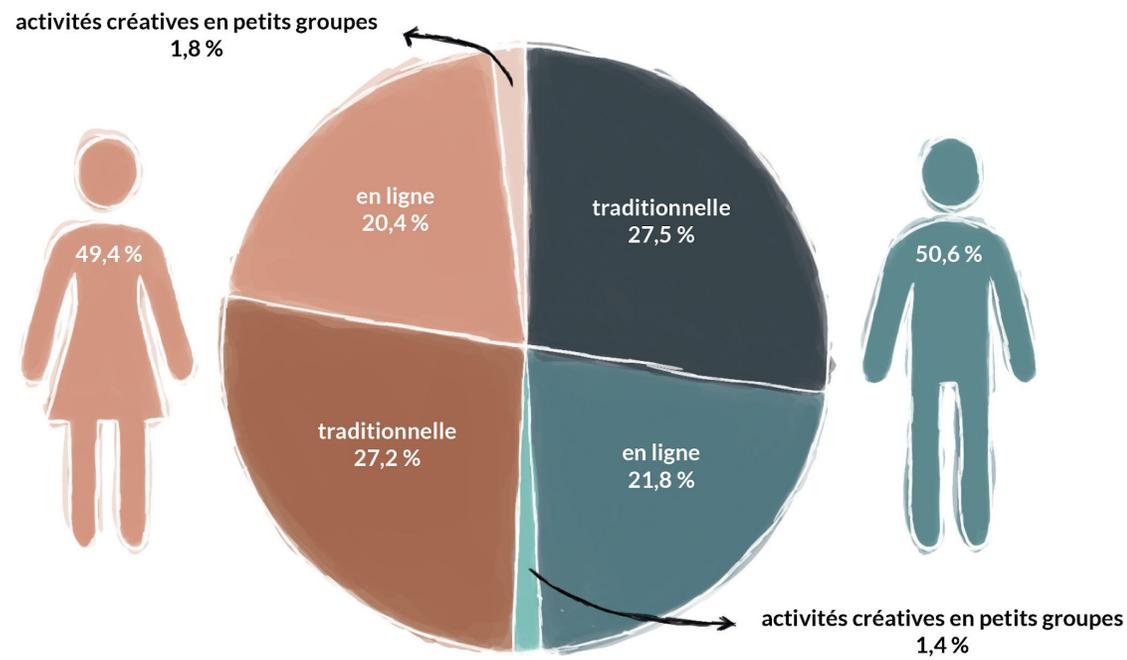


L'égalité dans la participation

Les données de participation de 2019 (pré-pandémie), montrent que les actions prises pour encourager l'égalité ont porté fruit.

Participations en 2019

Par type d'activité de consultation



Merci !

Élise Naud

Coordonnatrice des
analystes

elise.naud@ocpm.qc.ca

